

Les deux entreprises françaises DELAIR et CERBAIR ont annoncé la signature d'un partenariat stratégique de long terme destiné à développer une nouvelle génération de solutions souveraines de protection contre la menace drone. DELAIR, spécialiste du drone professionnel pour des applications d'inspection, de surveillance et de défense, s'associe à CERBAIR, présentée comme la référence française de la lutte anti-drone (LAD, ou C-UAS en anglais), pour structurer une offre commune à vocation mondiale.

Les deux sociétés souhaitent bâtir une feuille de route commune associant innovation, intégration opérationnelle, recherche et développement, ainsi que l'ouverture de nouveaux marchés à l'international.

Le partenariat répond à une transformation profonde de la menace aérienne observée lors des conflits récents. En Ukraine comme au Proche et Moyen-Orient, les forces armées font face à une multiplication de vecteurs aériens de plus en plus variés : drones commerciaux modifiés, munitions téléopérées (drones « rôdeurs »), essaims de drones et systèmes d'attaque à longue portée inspirés de la famille des drones de type Shahed.

Cette évolution remet en cause les approches traditionnelles de la défense aérienne. Confrontés à des menaces nombreuses, mobiles et à faible coût, les opérateurs recherchent désormais des solutions capables d'assurer une protection efficace tout en préservant un équilibre économique soutenable. L'enjeu, soulignent les deux entreprises, est d'apporter une réponse proportionnée au coût de la menace : un drone FPV artisanal représente une valeur moyenne de l'ordre de 700 euros, tandis qu'un drone de type *Shahed* est estimé à moins de 20 000 dollars.

Les besoins évoluent ainsi vers une approche multicouche des technologies anti-drone, combinant détection précoce, caractérisation de la menace, guerre électronique, neutralisation et, lorsque cela s'avère nécessaire, interception physique.

Dans le cadre du partenariat, CERBAIR apportera son expertise dans la détection, l'identification et la localisation des menaces aériennes en basse couche, grâce à ses technologies de guerre électronique et de traitement du signal. DELAIR mettra de son côté à disposition ses capacités dans le domaine des drones de défense, et en particulier son drone intercepteur de nouvelle génération baptisé « *ASPIK* », conçu pour offrir une réponse rapide, efficace et économiquement pertinente face aux menaces aériennes émergentes.

L'objectif est de fournir aux forces armées, aux opérateurs d'infrastructures critiques et aux acteurs de la sécurité une capacité complète couvrant l'ensemble de la chaîne de réaction, ou *kill chain*, depuis la détection jusqu'à la neutralisation cinétique, le tout intégré au sein d'une architecture cohérente et souveraine placée sous le pilotage des deux sociétés.

La guerre électronique aéroportée comme horizon

Au-delà de la lutte anti-drone, les deux partenaires entendent travailler à l'intégration progressive de capacités de guerre électronique embarquées sur les plateformes aériennes de DELAIR. Les retours d'expérience des conflits contemporains montrent, selon eux, que la

maîtrise du spectre électromagnétique est devenue aussi déterminante que celle du terrain ou de l'espace aérien.

La capacité à détecter, caractériser, perturber ou tromper un adversaire directement depuis un vecteur aérien constitue désormais, font-elles valoir, un multiplicateur d'efficacité majeur. Cette convergence entre drone, intelligence artificielle, capteurs avancés et guerre électronique figure parmi les évolutions les plus structurantes du champ de bataille moderne, un terrain sur lequel DELAIR et CERBAIR disent vouloir se positionner à l'avant-garde.

Les deux entreprises partagent l'objectif de renforcer la souveraineté technologique française et l'autonomie stratégique européenne dans un domaine jugé critique pour les forces armées et la protection des infrastructures sensibles. Elles lanceront des travaux conjoints de R&D pour accélérer le développement de capacités répondant aux besoins futurs des utilisateurs militaires et gouvernementaux.

Cette coopération couvrira notamment les architectures de défense multicouches, l'intégration de l'intelligence artificielle, les systèmes d'interception avancés et les nouvelles applications de guerre électronique embarquée. Le rapprochement doit aussi permettre aux deux sociétés de confronter leurs savoir-faire respectifs (drone pour l'une, lutte anti-drone pour l'autre) afin d'améliorer la résilience des drones sur le champ de bataille. Issues de la Base industrielle et technologique de défense (BITD) française, DELAIR et CERBAIR ambitionnent de faire émerger une offre de référence mondiale, combinant performance opérationnelle, souveraineté, rapidité de déploiement et maîtrise des coûts.

Pour Lucas Le Bell, président de CERBAIR, les drones sont aujourd'hui à l'origine de près de 80 % des pertes observées dans les conflits de haute intensité, ce qui fait de leur maîtrise et des technologies de protection associées « *une priorité absolue* » pour les armées. Le rapprochement des deux acteurs constitue selon lui « *une étape décisive* » : il doit permettre d'accroître la résilience des drones face à la guerre électronique, de leur conférer des capacités avancées de renseignement d'origine électromagnétique (ROEM/ELINT) et, à terme, de détecter et de cibler les émetteurs adverses pour réduire la capacité de contestation de l'ennemi. L'alliance vise aussi, ajoute-t-il, à entraîner et perfectionner les solutions de lutte anti-drone dans des conditions plus réalistes, avec pour objectif de « *sauver des vies* », de défendre les équipements et de garantir la supériorité opérationnelle des forces.

Bastien Mancini, président de DELAIR, juge « *une nécessité absolue* » la capacité des industriels de défense français à imaginer collectivement des solutions globales, innovantes et souveraines face à la montée des menaces internationales. Il se félicite d'une collaboration avec CERBAIR qu'il anticipe « *fructueuse* » sur les plans technologique, industriel et humain.

Les deux entreprises

Fondée en 2015, **CERBAIR** se présente comme l'expert français de la lutte anti-drone. Ses solutions de détection par radiofréquence (RF), de neutralisation par brouillage

électromagnétique et ses dispositifs mobiles « 2-en-1 » sont déployés dans 30 pays sur quatre continents, au service des forces armées, des forces de l'ordre, des structures pénitentiaires et des opérateurs de sites critiques. L'entreprise indique être intégrée aux principaux programmes étatiques français.

DELAIR, basée à Toulouse avec des implantations à Marseille, Grenoble et Paris, conçoit, fabrique et commercialise une gamme de drones aériens et sous-marins destinés à l'inspection d'infrastructures industrielles ainsi qu'à la sécurité et à la défense. La société revendique plusieurs milliers de drones en opération dans plus de 75 pays et se positionne parmi les leaders du marché européen des robots multi-missions à usage professionnel. Elle compte 250 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 50 millions d'euros en 2025.